AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-12-69 995427

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les traitements d'hiver deviennent de plus en plus nécessaires dans de nombreux vignobles. Ils permettent de combattre un grand nombre de maladies et de ravageurs.

Un certain nombre de maladies, telles que l'ESCA, l'ANTHRACNOSE, ne peuvent être combattues que par des traitements spécifiques. Par contre, de nombreux essais montrent l'efficacité des huiles d'Anthracène jaunes utilisées au début du gonflement des bourgeons (stade B) pour lutter contre l'EXCORIOSE, l'ACARIOSE, l'ERINOSE et même les COCHENILLES et le PHYLLOXERA gallicole.

ESCA -

Avant toute autre chose il convient d'éliminer les foyers d'infection en arrachant et en brûlant sur place les souches malades. Il est préconisé également d'éviter, dans la mesure du possible, les grosses plaies de taille qui peuvent être une porte d'entrée pour le champignon. Cependant, ces méthodes de lutte préventive ne sont pas suffisantes et, lorsqu'une vigne est attaquée par l'ESCA, les traitements chimiques sont indispensables.

Les traitements effectués l'hiver, après la taille et avant le débourrement, avec une solution d'arsénite de soude, à la dose voulue pour qu'il y ait 1 250 g d'arsenic par hectolitre, donnent de bons résultats. La pulvérisation doit être abondante, appliquée pas trop près de la taille et pas trop tard pour éviter des brûlures, en utilisant un pulvérisateur à dos équipé d'une lance munie d'un interrupteur et d'un jet à cône étroit.

Les arsénites de soude sont des sels solubles et extrêmement toxiques. La loi en tolère l'utilisation uniquement pour les traitements d'hiver de la vigne. Il convient de prendre les plus grandes précautions pour le stockage, la manipulation et l'application de ces produits.

EXCORIOSE -

En dehors des mesures préventives qui consistent à choisir des plants sains, à aérer les vignes, à appliquer des fumures équilibrées, la lutte consiste essentiellement à détruire les formes de conservation hivernale de la maladie c'est-à-dire les pycnides. Toutefois cette lutte ne donne que des résultats partiels car le mycélium qui vit à l'intérieur des bourgeons de la base des sarments attaqués ne peut pas être détruit.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

L'Arsénite de soude appliqué après la taille et avant le débourrement donne les meilleurs résultats. Toutefois, les autres formules conseillées : colorants nitrés à 0,5 %, huile d'Anthracène à 3%, huile d'Anthracène jaune, une solution de Sulfate de fer (30 kgs de Sulfate de fer + 1 litre d'Acide Sulfurique pour 100 litres d'eau), sont également intéressantes,

<u>ANTHRACNOSE</u> -

On a observé cette année une certaine recrudescence de cette maladie surtout sur hybrides producteurs directs et parfois même sur cépages français.

Elle se manifeste :

- sur les feuilles par de petites taches anguleuses, noires violacées, de 1 à 5 mm qui finissent par se dessécher et tomber en laissant un trou irrégulier ;

- sur les parties jeunes des rameaux par des taches allongées, creusées, grises au centre et cernées de noir ;

- sur les grappes par la dessication totale des grappes jeunes ou l'apparition de taches analogues à celles des rameaux sur des grappes plus âgées.

On peut combattre cette maladie en hiver en effectuant un traitement après la taille avec une solution contenant 30 à 35 kgs de Sulfate de fer et 2 litres d'acide Sulfurique pour 100 litres d'eau. Toutefois, cette formule ne peut pas être utilisée sur des vignes conduites sur fil de fer.

<u>COCHENILLES</u> -

Ces ravageurs provoquent l'apparition de la Fumagine sur les sarments. Pour les combattre on peut utiliser soit un Oléoparathion, soit une huile d'Anthracène.

Ces traitements doivent être effectués avant le débourrement. Les Oléoparathions sont contre-indiqués sur Gamay qui est sensible aux huiles blanches.

<u>ACARIOSE</u> -

Cette affection se rencontre dans certains vignobles. Des essais récents ont montré l'intérêt des huiles d'Anthracène jaunes.

On peut également utiliser <u>juste avant le débourrement</u> soit une bouillie Sulfocalcique à 4 ou 5 %, soit un Oléoparathion à la dose indiquée par le fabricant, soit un soufre micronisé à 2 %.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX